



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Dossier d'Appel d'offres - AO/Z00/DBA/002/2026**

---

**SELECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA  
VALORISATION DE L'ESPACE D'EXPOSITION DU MUSÉE DE LA MONNAIE DE LA  
BCEAO**

**Janvier 2026**

---

## **PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

### **Préambule**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

## **SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES**

### **I.1. Conditions de participation au marché**

La participation à la présente demande de proposition est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences des termes de référence.

Toutefois, les soumissionnaires impliqués dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la corruption, ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisés à prendre part au présent appel à concurrence.

De même, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

### **I.2. Frais de soumission**

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa proposition. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler ou de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la présente procédure.

### **I.3. Monnaie de soumission et de paiement**

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros ou en dollars US seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

### **I.4. Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux priviléges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

## **I.5. Langue de soumission**

Les propositions devront être rédigées en langue française ou traduites dans cette langue lorsqu'elles sont libellées en anglais. Dans ce cas, les deux versions seront soumises à la BCEAO.

## **I.6. Groupement**

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent Appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document, dont l'absence dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

## **I.7. Sous-traitance**

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

## **I.8. Conformité des soumissions**

Toute proposition qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel à concurrence sera rejetée pour non-conformité.

## **I.9. Evaluation des soumissions**

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Les critères d'évaluation se présentent, par ordre de priorité, comme ci-après :

- la qualité technique du soumissionnaire et des intervenants jugée sur la base de leurs qualifications et expériences dans la conduite de prestations similaires ;
- la méthodologie et l'approche proposées ;
- le coût de la prestation proposée.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à 100% des livrables requis pour ce marché.

## **I.10. Vérification de la qualification des candidats**

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du soumissionnaire classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, sa proposition sera rejetée au profit du soumissionnaire classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

## **I.11. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ressortira la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des offres technique et financière soumises.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, et d'annuler l'appel à concurrence en rejetant toutes les soumissions, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure.

Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constituera un motif de rejet de toute proposition, à la discrétion de la BCEAO.

#### **I.12. Notification du marché**

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. A ce titre, un contrat lui sera soumis pour signature.

La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le début d'exécution des obligations juridiques des Parties et le point de départ du délai contractuel du marché.

#### **I.13. Confidentialité**

Dans le cadre de la mission, chaque partie devra s'engager à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution du marché ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le prestataire répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution du marché ou à la date de sa prise d'effet, les documents, rapports et données ainsi que toutes autres informations qu'elle juge confidentielles.

#### **I.14. Assurance**

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat.

#### **I.15. Litiges et contestations**

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie sucomptante.

### **SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES**

#### **I.16. Objet du marché**

Le présent Appel d'offres a pour objet la sélection d'un prestataire chargé de l'aménagement et de la valorisation de l'espace d'exposition du musée de la monnaie de la BCEAO.

---

## **I.17. Allotissement**

Le marché est constitué d'un lot unique et indivisible.

## **I.18. Visite des lieux**

Une visite obligatoire des installations existantes sera organisée le **6 février 2026 à partir de 10h 00 TU**, au Siège de la BCEAO, sis à l'avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar, afin de prendre connaissance des contraintes techniques et des difficultés éventuelles d'exécution des travaux envisagés.

**La recevabilité des offres est subordonnée à la participation à ladite visite.**

**NB :** Tout candidat qui souhaite participer à cette visite devra manifester son intérêt en communiquant ses noms et prénoms ou ceux de son représentant par courrier électronique, à l'adresse **courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int**, au plus tard le **5 février 2026 à 12h TU**.

## **I.19. Options**

Aucune option n'est sollicitée dans le cadre de cet Appel d'offres.

## **I.20. Variantes**

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet Appel d'offres.

## **I.21. Présentation des soumissions**

Les offres devront comprendre les trois (3) parties distinctes ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

### **I.21.1. La Lettre de soumission**

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe 1**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être dûment signée par le Soumissionnaire.

### **I.21.2. Offre Technique**

L'offre technique devra comprendre :

#### **a) Présentation du Prestataire**

Le Prestataire devra fournir les informations ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **annexe 2** ;
- la copie du registre du commerce ;
- l'attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations ainsi que des impôts aux Institutions de sécurité sociale et fiscale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra communiquer des références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationales.

#### **b) le contenu de la soumission**

La démarche d'exécution de la prestation incluant :

- la description de la méthodologie et du planning d'exécution ;
- les livrables issus de l'exécution de la prestation ;
- la présentation des matériaux et maquettes à utiliser.

### I.21.3. Offre Financière

L'offre financière devra être établie en Francs CFA et en hors taxes. Les montants indiqués seront fermes et non révisables.

La Banque Centrale ne s'occupera pas de l'organisation des déplacements et séjours éventuels. Le soumissionnaire devra donc évaluer les frais y afférents et les inclure dans son offre financière.

Les offres devront être détaillées (en nombre ou volume horaire et prix) en faisant ressortir notamment les éléments ci-après :

- honoraires ;
- frais de déplacement ;
- frais de séjour ;
- frais de logistique (secrétariat, télécommunication, etc.).

Toute prestation proposée par le soumissionnaire dans son offre et pour laquelle aucun prix n'est fourni, sera considérée comme incluse dans la soumission principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

### I.22. Période de validité des soumissions

La validité des propositions devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

### I.23. Date et heure limite de transmission des soumissions

Les offres devront être transmises exclusivement en version PDF, par voie électronique, à l'adresse **courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int**, au plus tard le **24 février 2026 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre "**Sélection d'un prestataire chargé de l'aménagement et de la valorisation de l'espace d'exposition du musée de la monnaie de la BCEAO**".

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

### I.24. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des propositions, à l'adresse : **courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int**.

Les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront partagées avec l'ensemble des participants à cette procédure.

### I.25. Délai d'exécution

Le délai d'exécution devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

---

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

#### **I.26. Lieu d'exécution**

La mission se déroule au Siège de la BCEAO à Dakar, sis à Dakar, Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108, République du Sénégal.

#### **I.27. Modalités de paiement**

En cas d'attribution du marché, les modalités de paiement proposées seront les suivantes :

- une avance de démarrage de trente pour cent (30%) après la signature du contrat de marché contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un établissement de crédit agréé par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale dans un délai de vingt-huit (28) jours à compter de la date de signature du procès-verbal de réalisation de la mission ;
- Le règlement du solde de 70 % interviendra à la fin de la mission après validation des livrables.

### **DEUXIÈME PARTIE : Cahier des charges**

#### **I - Contexte et justification**

En 2002, la BCEAO a mis en place un Musée de la Monnaie dans les locaux de son Siège sis à Dakar au Sénégal. Erigé sur une superficie de quatre cent soixante-treize (473) mètres carrés, il est composé d'un hall et d'une salle d'exposition permanente. Sa collection, estimée à environ deux mille sept cents (2.700) pièces, est constituée de billets de banque, de pièces de monnaie, de médailles, de matériaux de fabrication de signes monétaires, d'anciens moyens de paiement, etc.

Le principal objectif de la création de ce Musée était de rendre plus accessible le patrimoine culturel et historique de l'Institut d'Emission aux populations de l'Union. En outre, il offre l'opportunité aux jeunes générations de découvrir les différentes étapes qui ont marqué la création de la BCEAO ainsi que les modes de paiements utilisés dans notre espace communautaire, des origines à nos jours. Cet espace culturel présente également un cadre institutionnel permettant aux visiteurs de comprendre l'implémentation de l'institution dans les pays membres, son rôle et les signes monétaires en circulation dans la zone de l'UMOA.

Plus d'une vingtaine d'années après son ouverture, le Musée de la Monnaie de la BCEAO continue de chercher à se renouveler en enrichissant sa collection présentée au public et en modernisant ses locaux pour plus d'attractivité.

A cet égard, dans cette dynamique permanente d'amélioration, il s'est avéré nécessaire de revoir le décor en concevant une nouvelle scénographie du Musée pour mettre davantage en valeur les collections.

#### **II - Objectifs**

Les objectifs visés sont :

- identifier et sélectionner un prestataire agréé et expérimenté, en vue de l'amélioration du décor et de la mise en valeur du Musée de la Monnaie ;
- Proposer **des maquettes** intégrant des effets lumineux ou sonores, un éclairage adapté au cadre muséal, des accessoires ou matériaux, en adéquation avec les signes monétaires ou objets apparentés ;
- concevoir une scénographie qui tienne compte de la disposition des vitrines et de la future présentation des bornes numériques d'exploitation des collections ;

- 
- proposer une nouvelle scénographie, alignée avec les standards internationaux, qui réinvente le Musée, capte l'attention visuelle du visiteur et crée un environnement immersif.

### **III - Périmètre du projet**

Le projet est essentiellement axé sur la rénovation de l'espace d'exposition des objets du Musée et de son hall d'entrée.

### **IV - Rôle et missions du prestataire**

Les prestations attendues se déclineront en deux (2) étapes. Une première portera sur l'appréciation de l'envergure des travaux pressentis et la seconde phase sera consacrée à la réalisation de la mission proprement dite.

#### **► - Phase d'évaluation des travaux**

Au terme du processus de sélection, le prestataire retenu devra principalement :

- faire un déplacement *in situ* au Siège, afin de s'enquérir de l'existant (état des lieux, etc) ;
- proposer un plan détaillé de réalisation intégrant les différentes phases de la mission et les tâches à exécuter.

#### **► - Phase de réalisation**

La seconde phase de la mission consistera à s'atteler aux prestations suivantes :

- définir une méthodologie claire de réalisation des travaux d'aménagement et de valorisation de l'espace d'exposition du Musée ;
- proposer un récit axé sur les objectifs du projet ;
- fournir un rapport provisoire d'état des lieux en format modifiable ;
- intégrer les observations de la BCEAO ;
- réaliser les travaux ;
- exposer les accessoires, les matériaux et présenter les ***maquettes*** en deux (2) exemplaires sous format bureautique exploitable (*PDF, Docs ou Sheets, etc.*) au besoin, accompagnés d'une clé USB.
- procéder à une restitution des travaux.

### **V - Profil du prestataire**

Peuvent participer à cet appel à candidature les candidats disposant d'une expertise avérée en matière de conception et d'aménagements d'espaces dédiés aux événements culturels ou des expositions muséographiques.

Le prestataire devra faire preuve de références reconnues dans la réalisation de projets similaires. Il devra également avoir une bonne connaissance des normes internationales en matière d'esthétique muséographique.

### **VI - Durée et modalités des travaux**

La durée des travaux serait de six (6) mois, à compter de la date de la signature du contrat de prestation de services avec la BCEAO.

---

## TROISIÈME PARTIE : LISTE DES FORMULAIRES

### ANNEXE 1 : Formulaire de lettre de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

BP 3108 DAKAR

BCEAO/SIEGE

**Objet : Sélection d'un prestataire chargé de l'aménagement et de la valorisation de l'espace d'exposition du musée de la monnaie de la BCEAO**

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour [Indiquer l'objet de l'Appel d'offres], pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du [indiquer la date limite de dépôt des offres].

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque. Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité : \_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_

Nom de l'Entreprise / Prestataire : \_\_\_\_\_

**ANNEXE 2 : Fiche d'information du Soumissionnaire**

Description	Détail			
Nom				
Années d'expérience				
Adresse géographique, Ville, Pays				
Informations Bancaires				
<b>Profil consultant</b>				
Nom	Diplôme	Certificats spécifiques	Résumé parcours	
<b>Expériences pertinentes antérieures (nombre fonction de l'AO)</b>				
Objet de la mission	Références client	Valeur contrat	Période	Détail des prestations

Signature du Soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_